

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE LA VALLÉE DE LA RHONELLE ET DE SES AFFLUENTS

Articles L.123-1-A à L.123-18, L.562-3, R.562-8 et 9 et R.123-7 à 23 du Code de l'environnement

En exécution de l'arrêté préfectoral du 22 septembre 2021, le public est informé qu'une enquête publique aura lieu dans chacune des mairies concernées pendant 36 jours, du 18 octobre 2021 à 08h00 au 22 novembre 2021 à 19h00 inclus, sur le projet du plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents intéressant les communes suivantes :

Artres, Aulnoy-lez-Valenciennes, Bruay-sur-l'Escaut, Curgies, Estreux, Famars, Jenlain, Jolimetz, Le Quesnoy, Locquignol, Maing, Maresches, Marly, Onnaing, Orsinval, Potelle, Préseau, Quarouble, Quérénaing, Rombies-et-Marchipont, Ruesnes, Saint-Saulve, Saultain, Sebourg, Sepmeries, Thiant, Trith-Saint-Léger, Valenciennes, Villereau, Villers-Pol.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Marly (Hôtel de ville, Place Gabriel Péri, 59770 Marly).

La commission d'enquête désignée par décision n° E2100053 /59 du 01^{er} juillet 2021 de Monsieur le président du Tribunal administratif de Lille, est composée comme suit :

Présidente : Madame Jocelyne Malheiro, retraitée du groupe La Poste.
Membres : Madame Colette Morice, retraitée de l'Université de Lille,
Monsieur Pierre Guillemant, contrôleur divisionnaire des PTT, retraité,
Monsieur Jean Durieu, commandant de police, retraité,
Monsieur François Vinatier, ingénieur territorial, retraité.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête :

- **sur support papier**, dans les mairies visées à l'article 1 de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique, ainsi qu'en sous-préfecture de Valenciennes (6 avenue des Dentellières, 59300 Valenciennes) et en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe (1 rue Claude Erignac, 59440 Avesnes-sur-Helpe), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- **sur le site internet** des services de l'État dans le département du Nord* ;
- **sur un poste informatique**, en accès libre, mis à disposition à la sous-préfecture de Valenciennes (6 avenue des Dentellières, 59300 Valenciennes), aux jours et heures ouvrés d'accueil du public ;
- **sur le site internet** du registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2646>

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions de la manière suivante :

- **par écrit**, sur les registres prévus à cet effet dans les mairies visées ci-dessus ainsi qu'en sous-préfecture de Valenciennes (6 avenue des Dentellières, 59300 Valenciennes) et en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe (1 rue Claude Erignac, 59440 Avesnes-sur-Helpe), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- **par courrier**, envoyé au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Enquête publique sur le projet de PPRi de la Rhonelle, à l'attention de « Madame la Présidente de la commission d'enquête, Hôtel de ville, Place Gabriel Péri, BP 59582, 59770 Marly ».
- **par voie électronique :**
 - **sur le e-registre dématérialisé**, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2646>
 - **par courriel**, à l'adresse suivante : enquete-publique-2646@registre-dematerialise.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants :

COMMUNES	DATES	HORAIRES
Artres	mardi 26 octobre 2021	15h00 - 17h00
	vendredi 19 novembre 2021	09h00 - 11h30
Aulnoy-lez-Valenciennes	samedi 23 octobre 2021	09h30 - 12h30
	lundi 15 novembre 2021	14h30 - 17h30
Bruay-sur-l'Escaut	lundi 8 novembre 2021	09h00 - 12h00
Curgies	mardi 26 octobre 2021	14h00 - 18h00
	mercredi 17 novembre 2021	09h00 - 12h00
	samedi 20 novembre 2021	09h00 - 12h00
Estreux	vendredi 22 octobre 2021	14h00 - 17h00
	jeudi 4 novembre 2021	14h00 - 17h00
	lundi 22 novembre 2021	14h00 - 17h00
Famars	lundi 25 octobre 2021	09h00 - 12h00
	lundi 8 novembre 2021	14h00 - 17h00
Jenlain	mercredi 17 novembre 2021	09h00 - 12h00
	jeudi 4 novembre 2021	09h00 - 12h00
Jolimetz	mercredi 20 octobre 2021	14h00 - 18h00
Le Quesnoy	mardi 9 novembre 2021	10h00 - 14h00
Locquignol	jeudi 18 novembre 2021	14h00 - 18h00
Maing	mercredi 20 octobre 2021	14h00 - 17h00
	mercredi 6 novembre 2021	09h00 - 12h00
	mercredi 17 novembre 2021	17h00 - 20h00
Maresches	mercredi 27 octobre 2021	14h00 - 17h00
	lundi 8 novembre 2021	14h00 - 17h00
Marly	lundi 18 octobre 2021	08h30 - 12h30
	samedi 6 novembre 2021	08h30 - 12h30
	lundi 22 novembre 2021	13h30 - 17h30

COMMUNES	DATES	HORAIRES
Onnaing	samedi 23 octobre 2021	08h30 - 12h00
	vendredi 5 novembre 2021	14h00 - 17h00
	Lundi 22 novembre 2021	14h00 - 17h00
Orsinval	samedi 6 novembre 2021	09h00 - 12h00
Potelle	lundi 8 novembre 2021	14h00 - 17h30
Préseau	lundi 25 octobre 2021	15h00 - 19h00
	lundi 15 novembre 2021	08h30 - 12h00
Quarouble	jeudi 18 novembre 2021	14h00 - 17h00
Quérénaing	mardi 26 octobre 2021	13h30 - 17h30
Rombies-et-Marchipont	vendredi 29 octobre 2021	10h00 - 12h00
	mercredi 10 novembre 2021	14h00 - 16h00
Ruesnes	mercredi 3 novembre 2021	08h30 - 12h00
Saint-Saulve	vendredi 29 octobre 2021	14h00 - 17h30
	mardi 9 novembre 2021	14h00 - 17h30
	vendredi 19 novembre 2021	09h00 - 12h00
Saultain	vendredi 22 octobre 2021	09h00 - 12h00
	jeudi 4 novembre 2021	14h00 - 17h00
	lundi 22 novembre 2021	14h00 - 17h00
Sebourg	jeudi 21 octobre 2021	09h00 - 12h00
Sepmeries	jeudi 18 novembre 2021	09h00 - 12h00
Thiant	vendredi 19 novembre 2021	08h30 - 12h00
Trith-Saint-Léger	samedi 30 octobre 2021	08h30 - 11h30
Valenciennes	lundi 25 octobre 2021	09h00 - 12h00
	mardi 9 novembre 2021	14h00 - 17h00
	samedi 20 novembre 2021	09h00 - 12h00
Villereau	mercredi 10 novembre 2021	16h00 - 19h00
Villers-Pol	samedi 30 octobre 2021	09h00 - 12h00

Monsieur Jérémie Roblès, chef du pôle « prévention » au sein du service sécurité risques et crises de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord, est l'interlocuteur technique sur le projet (03 28 03 85 39).

Le projet de plan est dispensé de l'évaluation environnementale par décision du 18 décembre 2017 de l'autorité environnementale. Cette décision est consultable sur le site internet des services départementaux de l'État dans le département du Nord*.

Au terme de l'enquête publique, le projet de plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents pourra faire l'objet d'une approbation par arrêté préfectoral.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée dans chaque lieu d'enquête où le public pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables dans le même délai sur le site internet des services départementaux de l'État dans le département du Nord*.

Toute personne intéressée pourra obtenir communication des rapports et conclusions motivées de la commission d'enquête, en adressant leur demande à Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord (service sécurité risques et crises/unité risques et crises), 62 boulevard de Belfort – CS 90007 - 59042 Lille cedex.

* <https://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/Plans-de-prevention-des-risques-d-inondation-PPRI/PPRN-en-cours-d-elaboration>